Entreposage des liquides inflammables et de matières dangereuses dans un équipement de réfrigération ou de congélation

DIRECTIVES

ACQUISITION Toute acquisition d'équipement de réfrigération ou de congélation doit tenir compte du besoin ou non d'y mettre des liquides inflammables. Un seul contenant de liquide inflammable justifie d'acquérir un équipement de réfrigération conçu et normalisé pour les liquides inflammables.

DÉCLASSEMENT Tout réfrigérateur ou congélateur ayant eu des matières dangereuses doit, à la fin de sa vie utile ou avant son transfert dans un autre laboratoire, être déclassé, c'est-à-dire, qu'il doit être vérifié et certifié comme ne contenant plus de matières dangereuses suivant un nettoyage de ses surfaces. Un affichage sur l'unité doit le préciser et être signé par le responsable.

ENVIRONNEMENT Les liquides de réfrigération, notamment ceux reconnus comme affectant la couche d'ozone, doivent être retirés par un technicien en réfrigération de l'établissement avant de disposer du réfrigérateur ou du congélateur comme rebut de métal ou résidu dangereux.

RÈGLEMENT ET NORMES / LIQUIDES INFLAMMABLES DANS UN ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION

« L'entreposage, la manutention et l'usage des matières inflammables et combustibles, à l'état liquide, doivent s'effectuer conformément à la norme Code des liquides inflammables et combustibles, NFPA 30-1996 ». Règlement sur la Santé et Sécurité au Travail, art. 82

Cette norme précise à l'article 4-5.5 le type d'établissement qui est concerné et fait référence pour les établissements de recherche et d'enseignement à la norme NFPA 45-1996.

La norme NFPA 45-1996, article 9-2.2, *Standard on Fire Protection for Laboratories Using Chemicals* précise les exigences pour les équipements de réfrigération et de congélation pour l'entreposage des liquides inflammables et les exigences quant à leur identification.

- Tous les réfrigérateurs, congélateurs ou glacières électriques doivent être clairement identifiés les désignant, ou non, comme contenant des liquides inflammables.

  Exemples :

NE PAS ENTREPOSER DE LIQUIDES INFLAMMABLES DANS CE RÉFRIGÉRATEUR ET OU CONGÉLATEUR

Étiquette pour les modèles domestiques non modifiés

ATTENTION : CECI N'EST PAS UN RÉFRIGÉRATEUR ANTIDÉFLAGRANT MAIS IL A ÉTÉ CONÇU ET NORMALISÉ POUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DE PRODUITS ÉMETTANT DES VAPEURS INFLAMMABLES. LES CONTENANTS DOIVENT ÊTRE BIEN BOUCHÉS OU FERMÉS ÉTANCHES.

Étiquette pour les modèles certifiés pour les liquides inflammables ou les domestiques modifiés

- Seuls les réfrigérateurs domestiques qu'on dégivre manuellement peuvent être modifiés pour les rendre sécuritaires et conformes :
  - Relocaliser le thermostat à l'extérieur de l'unité et sceller toutes les composantes électriques présents dans le compartiment de réfrigération;
  - Retirer l'interrupteur de la lumière et l'éclairage et sceller toutes les composantes;
  - Remplacer, s'il y a lieu, le système de fermeture positif par un joint à fermeture magnétique.